

LA DOUBLE VATINE VOILES OCEANES

REGATE en DOUBLE en HABITABLE



Avis de Course

Le Havre,
le 21 mai 2022



1-ORGANISATION

L'épreuve est organisée par le Sport Nautique et Plaisance du Havre et l'Association Voiles Océanes le samedi 21 mai 2022

2- LA COURSE

Elle est régie par les règles telles que définies dans les règles de Course à la Voile 2021-2024, les prescriptions de la FFV, les règles de course du guide 2022 de la formule Osiris Habitable et les instructions de courses

3-BATEAUX ADMIS

La course est ouverte aux bateaux des classes B, C, D, R du Handicap National ainsi qu'aux classes L: First class 7.5- J80-747-Mini 6.50-. Les bateaux devront avoir un groupe net minimum de 8 et maximum de 32. Ils devront en outre posséder une carte d'identité Osiris valide. Ils sont armés en catégorie (-6 milles nautiques), équipés d'une VHF en état de marche et d'un téléphone portable. L'utilisation des ballasts est interdite.

4-CONCURRENTS

Les participants sont licenciés « compétition » FFVoile 2022, ils sont assurés responsabilité civile couvrant les dommages causés aux tiers.

5-PROGRAMME

Inscriptions : préinscription sur www.voilesocéanes.com et inscription de 20€ sur www.snph.org
Samedi 21 mai : 09h00 : confirmation des inscriptions, briefing, présentation du parcours côtier
11h00 : signal d'avertissement
18h30 : proclamation des résultats puis cocktail et barbecue prêt à accueillir vos saucisses

6- CLASSEMENTS

Le système choisi pour le calcul du temps compensé sera le temps sur temps sans CVL.

La régata comportera si possible 3 classements :

- 1- Flotte 1 : rating inférieur ou égal au groupe net 18.5
- 2- Flotte 2 : rating supérieur au groupe net 18.5 et Classe L
- 3- Classement scratch toutes classes

Selon le nombre de participants le comité de course pourra modifier cette répartition. Seul le classement toutes classes comptera pour le TROPHEE DOUBLE VOILES OCEANES 2022

7- DETAILS PRATIQUES

Gratuité portuaire de 7 jours pour les voiliers extérieurs

Possibilité de grutage sous conditions (cf port de plaisance)

L'organisateur est seul juge, pour des raisons de sécurité, d'accepter ou non un concurrent

Et tous les renseignements sur les sites
www.voilesocéanes.com et www.snph.org